

**Reprise de la session du conseil municipal du 3 novembre 2003, ajournée au 17 novembre 2003 à 20 heures, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.**

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire  
Paul-Eugène Gagnon, conseiller  
Gilles Gagnon, conseiller  
Gaston Beauchesne, conseiller  
Martine Plante, conseillère  
France St-Laurent, conseillère

Est absent:

Guy Caron, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est présent  
Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est présente

**1. Ouverture de la session**

**2. Ordre du jour**

**3. Période de questions**

**A. Administration générale**

1. Discours du maire
2. Avis motion / budget
3. Budget 2004
4. Entreprises Claveau Ltée / paiement 166 284.41 \$
5. Âge d'Or / aide financière
6. FQM/ La Mutuelle des Assurances
7. Rapport mensuel
8. Monsieur Pierre Beaudet
9. Source Nadeau

**B. Sécurité publique**

**C. Transport**

1. Quai de Sainte Luce

**D. Hygiène du milieu**

1. Récupération

**E. Urbanisme**

1. CPTAQ / Bruno Corbin

**F. Loisirs et culture**

1. Maison des Jeunes / remboursement
2. Patinoire / lumière

**G. Édifice et machinerie**

**H. Divers**

1. Activités des Fêtes

764-2003

**Ordre du jour**

Proposé par: Gaston Beauchesne  
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.

Adopté

**Période de questions**

765-2003

**Discours du maire**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accuse réception du discours du maire pour l'année 2003 qui sera publié sur tout le territoire de la municipalité de Sainte-Luce. (copie en annexe)

Adopté

766-2003

**Avis de motion**

Avis de motion est dûment donné par le conseiller Paul-Eugène Gagnon qu'à une prochaine session un règlement concernant l'adoption du budget pour l'année financière et du programme triennal des immobilisations 2004 soit adopté.

Adopté

**Budget 2004 / information**

**Entreprises Claveau Ltée / paiement 166 284.41 \$ - reporté**

**Âge d'Or / aide financière – information**

**FQM / La Mutuelle des Assurances – reporté**

**Rapport mensuel / information**

767-2003

**Monsieur Pierre Beudet**

Proposé par: Gaston Beauchesne  
Appuyé par: Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autorise Monsieur Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier à représenter la municipalité de Sainte-Luce, à la Cour du Québec, Division des petites créances dans le dossier de Monsieur Pierre Beudet, partie demanderesse. Les frais de contestation sont de 119 \$. (Dossier: 100-32-003132-033)

Adopté

768-2003

**Source Nadeau**

Proposé par: Gilles Gagnon  
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier à faire une demande conjointe à la Cour d'appel afin de rencontrer un juge dans le cadre d'une séance de conciliation, afin de chercher une solution finale au litige, dans le dossier de la Pisciculture des Cèdres Inc.

Adopté

**Quai de Sainte-Luce / information**

**Récupération / information**

**CPTAQ / Bruno Corbin – reporté**

769-2003

**Maison des Jeunes / remboursement**

Proposé par: Martine Plante  
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de rembourser le montant de 410.80 \$ à la Corporation de la Maison des Jeunes, concernant l'achat d'une imprimante et ce tel que prévu au budget.

Adopté

770-2003

**Patinoire / lumières**

Proposé par: France St-Laurent  
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Jean-Pierre St-Amand inc. concernant l'installation de huit ballasts et de huit ampoules à la patinoire de Sainte-Luce, et ce pour un montant de 2070.45 \$, taxes incluses, prévu au budget. Une subvention de 700 \$ est donnée par Equip Action Molson.

Adopté

771-2003

**Activités des Fêtes**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services du Café Bistro l'Anse aux Coques pour la préparation d'un 6 à 8 à l'occasion de la période des Fêtes qui se tiendra le 4 décembre 2003.

Adopté

772-2003

**Levée d'assemblée**

Proposé par Paul-Eugène Gagnon et résolu à l'unanimité qu'à 20h35 la session soit levée.

Adopté

---

Maire

---

Directeur général et sec. trésorier